L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 MARS 1887.

L'hypnotisme.

Aujourd'hui que tout ce qui a trait à l'hypnotisme intéresse l'opinion, nous croyons devoir—dit la *Gazette de France* du 22 février—signaler l'étude publiée par M. A. de Rochas, dans la *Revue rose*.

Il s'agit, cette fois, de ce que les adeptes ont cru devoir appeler l'*état de crédulité*.

Cet état est, paraît-il, de toutes les phases de l'hypnose, la plus facile à provoquer ; il est intermédiaire entre la veille et l'état cataleptique ; il se produit par conséquent lorsque le sujet passe de l'un à l'autre, soit en s'endormant, soit en se réveillant. Il peut être déterminé même chez des sujets chez lesquels on ne peut arriver à amener l'état cataleptique.

Les évolutions de l'hypnose, sous ses diverses formes, ne permettent pas de donner aux expériences une plus grande valeur scientifique qu'aux manifestations spirites ou magnétiques. Il y a là des faits parfois extraordinaires, mais qui vont directement contre la théorie de la science qui veut qu'un fait se reproduise toujours d'une façon identique, les mêmes conditions étant données. Or, l'hypnotisme est essentiellement capricieux de sa nature. Tel sujet est susceptible d'en ressentir les effets, tel autre, au contraire, est absolument réfractaire.

Sous ces réserves, nous reproduisons simplement le récit de diverses expériences :

Dans le premier cas, quelques sujets bien doués, dit M. de Rochas, en arrivent à prendre si bien les allures et le caractère du personnage, que leur écriture se modifie en conséquence.

Benoît se met lui-même en état de crédulité en posant son index en isonome sur la partie droite du front. Je lui lis ce fragment des *Lettres d'un voyageur* de George Sand :

"On vient d'ouvrir l'écluse de la rivière. Un bruit de cascade, qui me rappelle la continuelle harmonie des Alpes, s'élève dans le silence. Mille voix d'oiseaux s'éveillent à leur tour. Voici la cadence voluptueuse du rossignol ; là, dans le buisson, le cri moqueur de la fauvette ; là haut, dans les airs, l'hymne de l'alouette ravie qui monte avec le soleil ; l'astre magnifique boit les vapeurs de la vallée et plonge son rayon dans la rivière, dont il écarte le voile. Le voilà qui s'empare de moi, de ma tête humide, de mon papier. Il semble que j'écris sur une table de métal ardent.... Tout s'embrase, tout chante ; les coqs s'éveillent mutuellement et s'appellent d'une chaumière à l'autre ; la cloche du village sonne l'*Angelus* ; un paysan qui recèpe sa vigne au-dessous de moi pose ses outils et fait le signe de la croix...."

"A mesure que je lis, dit M. de Rochas, Benoît suit dans l'espace les visions que j'évoque ; il voit tout, il entend tout et, la figure rayonnante, il s'écrie : "Mon Dieu ! que c'est beau !"

"Je lui fais lire à lui-même une autre description ; mais, son attention étant concentrée sur l'acte même de la lecture, il ne voit et n'entend qu'à la condition d'interrompre cette lecture et de regarder dans l'espace."

Second cas :

"Benoît et Gabrielle sont extrêmement sensibles à l'action de l'éther. Il suffit d'approcher de leurs narines une pilule qui en contient, percée par une épingle, pour déterminer d'abord l'état de crédulité, puis l'hypnose.

"Voici deux expériences basées sur cette propriété.

"J'écris sur une feuille de papier : *Ce papier brûle*, et je le donne Benoît en même temps que je lui fais respirer un peu d'éther. Aussitôt qu'il a lu, il jette vivement le papier à terre et l'écrase avec le pied. Il ne peut croire que papier n'a pas flambé avant de l'avoir ramassé et constaté qu'il ne portait aucune trace de brûlure.

"J'écris sur une autre feuille : *Vous êtes aveugle*, et je place cette feuille pliée dans une enveloppe cachetée avec un peu de coton imbibé d'éther. Je vais dans une pièce voisine et quelque temps après, je fais remettre la lettre à Gabrielle. Elle ouvre l'enveloppe, respire l'éther pendant qu'elle tire la feuille de papier et la déplie ; elle lit la phrase et cesse de voir.

"Au bout de cinq minutes la cécité par suggestion durait encore. Je l'enlève en soufflant sur ses yeux."

En ce qui touche aux guérisons, il faut apporter encore une plus grande circonspection ; dans son étude, M. de Rochas cite divers exemples.

M. de Bernheim, dit-il a guéri une jeune fille atteinte, depuis quatre semaines, d'une aphonie nerveuse complète. Ayant appliqué la main sur le larynx et imprimé quelques mouvements à l'organe, il lui dit : "Maintenant, vous pouvez parler." En un instant, il lui fait prononcer successivement *a*, puis *b*, puis *Marie*. Elle continua à parler distinctement ; l'aphonie avait disparu.

A Nancy, un jeune homme hystéro-épileptique avait, pour son œil gauche, le champ de la vision notablement rétréci et l'acuité visuelle réduite d'un tiers (optomètre de Badal). M. Charpentier augmenta notablement l'un et l'autre par l'application d'un courant interrompu à l'œil infirme ; M. Berheim obtint une nouvelle amélioration en faisant simplement le simulacre de l'opération.

Tout cela est fort bien, si on l'admet, mais alors que deviennent les doctrines matérialistes de M. Charcot et son exposé des lésions. Rien, au point de vue strict du fait et des constatations, n'infirme plus cette théorie étrange du professeur de la Salpêtrière. Si, comme le prétend en effet M. Charcot, on se trouvait en présence de lésions, il serait absolument impossible d'en venir à bout par des effets psychiques.

On voit par cela seul toute l'incohérence du système.

COMME TOURNURE. — Un citoyen du canton de Schwytz, après avoir lu les mesures prises par le conseil fédéral pour la mobilisation de l'armée, crut sage de faire une revue de ses effets militaires et trouva tout en bon état. Il lui manquait cependant sa cartouchière.

Notre homme la cherche inutilement dans tous les recoins de la maison, au fond de tous les bahuts, derrière toutes les armoires. Pas de cartouchière. Après plusieurs heures de recherches vaines, sa femme se décida à mettre fin à son angoisse en lui annonçant qu'elle se servait depuis longtemps de cette partie de l'équipement militaire... comme tournure !

VICTIME DU DEVOIR.—Un étudiant en médecine de Lyon, M. Cléanthe Papoutzanis, vient de grossir la liste déjà si longue des jeunes gens de la Faculté qui ont été victimes de leur devoir.

M. Papoutzanis, âgé d'environ vingt-cinq ans, était né dans l'île de Lesbos (Grèce). Il était interne depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu. C'est en soignant les malades que M. Papoutzanis a contracté une phtisie galopante qui l'a emporté au bout d'une vingtaine de jours de maladie.

Les tremblements de terre.

La cause des tremblements de terre ? A cette question, il est plus difficile de répondre : Nous touchons à ces mystères devant lesquels la science est encore arrêtée !

Ce que je puis affirmer, c'est que ces tremblements de terre n'ont pas une origine volcanique ; ils ne sont pas en correspondance avec le Vésuve et l'Etna. Certes non ! et vous n'avez pas à craindre ces bouleversements énormes qui engloutissent des contrées entières dans des crevasses subites ou dans les flots. Non.

Cette commotion est due sans doute à une explosion de vapeur produite par l'eau de la Méditerranée, se jetant sur des roches profondes, très profondes et par conséquent très chaudes.

Vous savez, n'est-ce pas, que le sol sur lequel nous vivons ne possède pas toutes les conditions de sécurité et de stabilité que nous sommes généralement portés à lui attribuer d'après l'expérience quotidienne de notre vie très éphémère. Il ne se passe pas de jour, pas d'heure, que ce sol ne soit plus ou moins agité sur un point ou sur un autre. La configuration des côtes et le relief des montagnes se modifie continuellement, soit avec une lenteur visible, soit à la suite de réveils brusques.

En outre, les mesures de température faites dans l'intérieur des mines montrent que plus la chaleur augmente plus on descend, que la pression augmente avec la profondeur, et que cette pression ne tarde pas à devenir considérable. La température interne doit être de plusieurs milliers de degrés.

L'écorce elle-même sur laquelle nous vivons ne s'est refroidie que parce que le globe flotte dans l'espace au milieu d'un froid de 270 degrés au-dessous de zéro. Mon Dieu oui, nous aurions 270 degrés au-dessous si le soleil ne venait pas nous réchauffer quelque peu ! Eh bien ! ce refroidissement amène une condensation, un rapetissement. Cette écorce se restreint. De là des plissements, des dislocations sans nombre que nous n'apercevons pas, des vides qui se produisent, des affaissements de voûtes, des inclinaisons de bancs de rochers, des variations d'équilibre, etc., etc.

Les eaux de la mer ou les eaux des pluies traversent les terrains perméables, glissent sur les couches d'argile qu'elles rencontrent, pénètrent les terrains, imbibent les roches les plus dures, continuent de descendre, forment des courants souterrains, arrivent jusqu'à des régions très chaudes, donnent naissance à des vapeurs, se combinent avec les minéraux, désagrègent certaines bases, remplissent des cavernes, cherchent des issues, descendent encore, et forment ainsi finalement sous nos pieds une sorte de monde "élastique" en pleine activité, en pleine force ; un réservoir de vapeurs et de gaz dans lequel la tension devient chaque jour de plus en plus forte, de plus en plus dangereuse. Une étincelle suffit et tout saute !

Une cause quelconque, la cause la plus minime et la plus insignifiante peut amener cette explosion. L'influence de la chaleur solaire ou du froid, l'effondrement d'un rocher, un éboulement interne, un rien.

Et le prétexte même de cette explosion, nous le trouvons dans la statistique que je donne chaque année dans la revue publiée à Paris "l'Astronomie." Cette statistique établit que *pas un seul jour* de l'année ne se passe sans qu'une secousse du sol soit signalée en un point ou un autre de la planète.

Il y en a eu près de 400 l'an dernier et quatre colonnes du *Figaro* ne suffiraient pas à vous en donner la liste officielle et certaine.

Quant à cette influence de la chaleur solaire, dont je vous parlais tout à l'heure, elle est si manifeste que le plus grand nombre des secousses arrive vers 2 et 3 heures ou 5 heures du matin, pendant le froid de la nuit, et le plus petit nombre vers 1 et 2 heures de l'après-midi, au moment du maximum de la chaleur.

Elle est également confirmée par ce fait que le plus grand nombre de secousses arrive en hiver et le plus petit nombre en été.

En outre, l'influence de l'attraction de la lune et du soleil est démontrée par cet autre fait qu'il y a un peu plus de tremblements de terre aux époques de nouvelle et de pleine lune qu'aux époques de premier et de dernier quartier. De même ce nombre est plus grand quand la lune est périgée que lorsqu'elle est apogée, et lorsqu'elle est au méridien que lorsqu'elle est à l'horizon.

Or, la catastrophe de mercredi matin, 23 février, s'est produite précisément le jour d'une nouvelle lune. Et il y avait non seulement nouvelle lune, mais encore éclipse centrale du soleil ; c'est-à-dire que les trois astres, le soleil, la lune et la terre étaient sur une même ligne. L'attention se trouvait donc à son maximum. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer ce bouleversement.

Ce bouleversement peut-il se produire à bref délai dans les mêmes régions ? Oui, il est possible qu'il se reproduise.

Je trouve en effet, dans les commotions et dans les secousses que nous signalent les dépêches, une analogie triste et flagrante avec les bouleversements qui se produisirent en Espagne en décembre 1884. C'est la même conflagration du sol, le même voisinage des montagnes, la même proximité de la mer.

Toute cette surface de la Méditerranée, depuis Gibraltar jusqu'à Palerme, repose sur des roches mal équilibrées, sur des couches plissées, disjointes, disloquées, parsemées de fractures, de voûtes et de ponts. Que l'un des points d'appui, que l'un des piliers cède sous l'influence de la désagrégation des eaux, qu'une voûte s'effondre, et toute la région subira une légère modification dans son relief.

En outre, ces sortes de secousses ne sont presque jamais terminées en deux journées, elles ont été trop violentes ; elles vont peut-être continuer, en Italie surtout, mais elles se continueront affaiblies ; un tassement va nécessairement s'opérer petit à petit. Quant aux grands désastres, ils sont évités et nous serons quittes pour la peur.

CAMILLE FLAMMARION.

(Dans le *Figaro*.)

Un nouveau fléau.

La betterave a aussi son phylloxera, et les ravages qu'il exerce se sont déjà fait cruellement sentir à l'industrie agricole de l'Allemagne du Nord. Il paraît que dans plusieurs contrées, notamment dans une partie de la Saxe, il a fallu renoncer à la culture de la betterave, dont le rendement en sucre avait été si notablement diminué que la culture n'était plus rémunératrice.

L'ennemi de la betterave n'est pas un puceron, comme le phylloxera, c'est une anguillule de l'espèce qu'on nomme *nématode* à cause des migrations qu'elle peut supporter sans dommage. Ce nématode se loge sous la peau fine des radicelles, y arrête au passage, pour se les approprier, les sucs nourriciers de la racine, y pullule en colonies meurtrières et finalement réduit la plante au dernier degré de misère physiologique. Mais la plante une fois morte et arrachée du sol, l'anguillule ne meurt pas ; elle s'attache aux instruments aratoires, elle se cramponne à la pulpe de la racine, la suit dans ses transformations, voyage avec elle dans les entrailles des animaux, sommeille dans le fumier et, revenue ainsi dans le sol, y recommence ses dévastations.

Ces renseignements sont fournis à l'Académie des Sciences, de Paris, par une note de M. Aimé Girard. C'est beaucoup déjà de connaître les habitudes et la tactique du nématode ; on ne saurait s'en tenir là ; il faudra dans les sucreries trouver un traitement de la pulpe capable de détruire les germes propagateurs du fléau.

Les abcès du foie.

Extrait du compte-rendu de la séance du 22 février de l'Académie de médecine, de Paris :

Il y a sept ans, M. Jules Rochard signalait les succès très nombreux obtenus par les chirurgiens anglais aux Indes et par plusieurs médecins de la marine française, ainsi que par lui-même, dans le traitement des abcès du foie. Cette maladie, comme on sait, atteint fréquemment les Européens qui ont fait de longs séjours dans les contrées intertropicales. Le traitement consiste à pratiquer, après une ponction exploratrice, à l'aide du trocart, une large incision intercostale au niveau de la plaie : à entraîner par un abondant lavage avec l'eau phéniquée au 100e tous les produits purulents et les fausses membranes contenus dans la poche de l'abcès, à fermer la plaie au moyen d'une suture entortillée laissant passer les extrémités d'un gros drain en caoutchouc qui sert à réitérer les lavages pendant quelques jours, enfin à faire le pansement antiseptique de Lister.

La douleur hépatique, la fièvre, l'hyperthermie, la rougeur de la peau au niveau de l'abcès, l'amaigrissement rapide, sont les symptômes qui avertissent le chirurgien que le moment de l'intervention est venu : la ponction exploratrice achève de le fixer sur l'existence, la nature et le siège du mal ; à cette heure, le foie a contracté avec le péritoine des adhérences qui garantissent le malade contre le danger de la septicémie provenant de la pénétration du pus dans la cavité péritonéale lors de l'opération. Le succès de l'opération est la règle ; il ne faut pas hésiter à y recourir. M. Jules Rochard a cru devoir insister sur ce sujet, parce que le nombre des personnes atteintes d'abcès du foie augmente depuis les entreprises coloniales du Tonkin, de Madagascar et de l'Afrique occidentale.

Les praticiens peuvent rencontrer maintenant à Paris beaucoup de ces malades ; il est utile d'attirer l'attention du corps médical sur cette affection, qui trop souvent jadis a causé de grands ravages parce qu'elle était méconnue ou parce qu'on n'osait pas l'attaquer en face.

M. Ulysse Trélat.—L'opération que recommande fort justement notre collègue est entrée dans la pratique courante ; il a contribué à ce progrès ; il n'est que juste de l'en féliciter. J'ajouterai que l'absence d'adhérences n'est pas pour les chirurgiens un motif suffisant de surseoir à l'opération ; on peut sans témérité, avec les précautions voulues, ouvrir et franchir le péritoine pour s'attaquer à l'abcès.

Jolie histoire russe.

Aurélien Scholl, dans sa dernière chronique raconte la jolie histoire russe que voici :

Le czar Nicolas, revenant un matin de rendre visite à l'une de ses filles, aperçut à la porte de l'hôtel un jeune homme le cigare aux lèvres. Nicolas ne pouvait supporter l'odeur du tabac.

—Vous êtes étranger, monsieur ? lui dit-il.

—Oui, mon général, répondit le voyageur, je suis arrivé ce matin de Paris.

—Alors vous ignorez qu'il est défendu de fumer dans les rues de Saint-Pétersbourg. Je vous préviens pour vous éviter un désagrément.

—Merci, mon général.

Et le Parisien jeta son cigare.

Mais s'il était défendu de fumer, il était également défendu d'adresser la parole à l'empereur. A peine celui-ci se fut-il éloigné que deux agents de police se précipitent sur le voyageur et le traînent au poste où il resta jusqu'à dix heures du soir en compagnie des ivrognes et des voleurs arrêtés dans la nuit.

Quand l'inspecteur l'interrogea, il ne put que faire un simple récit de son aventure ; comment un général qui passait lui avait donné le conseil de jeter son cigare ce qu'il s'était empressé de faire.

—Et vous ignorez qui était ce général ?

—Absolument.

L'inspecteur fit remettre le Français en liberté et adressa aussitôt son rapport au chef de la 3e section. Celui-ci pensa que ce malentendu pourrait lui attirer quelques désagréments, que le Français se plaindrait à son ambassade et, finalement, que l'affaire retomberait sur lui. Il prit le parti d'informer Nicolas de ce qui était arrivé.

L'empereur parut contrarié :

—Allez chercher ce voyageur, dit-il ; je veux lui exprimer moi-même mes regrets de l'avanie que je lui ai attirée.

Quand un homme en uniforme vint le demander à l'hôtel, le voyageur entrevit aussitôt la Sibérie et se mit à regretter amèrement d'avoir voulu connaître l'empire du Nord. Il ne fut rassuré que lorsque Nicolas lui expliqua la méprise dont il avait été l'objet.

—Oubliez ce petit désagrément, ajouta le czar, et si vous passez quelque temps en Russie, ce sera un plaisir pour moi de vous prouver que nous ne sommes pas aussi féroces que nous en avons l'air.

—Puisque Votre Majesté m'y encourage, répondit le Français, je vais lui adresser une prière...

—Laquelle ?

—Si vous me rencontrez une autre fois dans la rue, *ne me saluez pas !*

LE BANDITISME.—M. Emmanuel Arène est Corse, et reconnaît qu'il y a en Corse une question du banditisme, mais, précisément parce qu'il y a des bandits en Corse, il ne veut pas qu'on en ajoute et qu'on en invente. Il paraît que c'est un jeu auquel beaucoup de gens s'amusent, et surtout s'amusaient :

C'était autrefois une bonne farce à faire aux Anglais de rencontre que de leur en montrer un peu partout, et l'on n'a pas oublié à Ajaccio le flegme d'Albert Glatigny disant vers la fin de l'empire, à l'Hôtel de France, à son voisin de table d'hôte :

—Un bien joli pays, mais tous ces bandits, vraiment, c'est fatigant à la longue !

—Vous en avez donc vu ? fit l'autre, un bon commerçant lyonnais venu en Corse pour affaires.

—Si j'en ai vu, monsieur ! Mais tenez, ce garçon-là, qui nous sert à table. Il est bien gentil, n'est-ce pas ? Eh bien, hier encore, il a tué un homme ! Vous direz ce que vous voudrez, c'est embêtant !

Le Lyonnais s'était levé, tout rouge, indigné :

—Mais, monsieur ! Mais, monsieur ! Et la justice, alors ?

—Chut donc, malheureux ! lui souffla à l'oreille Glatigny. C'est un cousin de l'empereur !

Pensées et maximes.

Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point ; on le sait en mille choses. Je dis que le cœur aime l'Etre universel naturellement et soi-même naturellement selon qu'il s'y adonne ; et il se durcit contre l'un ou l'autre à son choix. Vous avez rejeté l'un et conservé l'autre : est-ce par raison que vous aimez ? C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison.

PASCAL.

Qu'il est difficile à l'amour-propre de rendre au mérite un hommage pur et exempt de toute envie. Les bonnes qualités de nos semblables, et surtout de ceux qui courent avec nous la même carrière, semblent ravaler les nôtres ; et qu'il est rare d'unir la modestie et l'impartialité avec beaucoup d'esprit et de connaissance.

FRÉDÉRIC II.

Dans ce monde les gens qui crient bien haut qu'ils veulent faire telle ou telle chose sont beaucoup plus estimés que ceux qui ne disent rien et qui exécutent véritablement.

HOFFMANN.

Les sots sont nécessairement entêtés.

MLLE DE LESPINASSE.

On s'étudie trois semaines, on s'aime trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans, et les enfants recommencent.

TAINE.

Quand on me fait une offense, je tâche d'élever mon âme si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle.

DESCARTES.

Les gens qui attendent le trait pour parler sont insupportables ; ils vous obligent à faire le fond de la tapisserie dont ils ne veulent broder que les fleurs.

MME DE NECKER.

Je n'ai connu que deux plaisirs : la paresse et le sommeil.

JAMES WATT.

Il faut consentir à être vieux de bonne heure, si l'on veut être vieux longtemps.

CICÉRON.

L'athéisme, avant d'être une erreur de l'intelligence, est une maladie de l'âme.

PLATON.

La solitude est la patrie des forts.

RAVIGNAN.

Celui qui ne se possède point dans le danger est plutôt fongueux que brave.

FÉNÉLON.

La liberté serait un mot, si l'on gardait des mœurs d'esclave.

MICHELET.

On ne peut jamais frapper fort sur le cœur de l'homme, sans qu'il en sorte des larmes.

LAMARTINE.

Je demande qu'on inscrive au nombre des gros péchés les petites impostures de la toilette.

D'HOUDETOT.

Les gouvernements sont des individus qui doivent immoler leurs avantages personnels à la loi du devoir.

MME DE STAEL.

Toute grande époque s'est incarnée dans un homme.

EMILE DE GIRARDIN.

L'idée de l'immortalité de l'âme et de l'Etre suprême est un appel à la justice ; elle est donc sociale, et républicaine.

ROBESPIERRE.

Chaque race a son individualité morale et intellectuelle, comme son individualité physique.

MAURY.

Il n'y a de haines implacables que celles de l'amour.

PROPERCE.

Une femme qui n'a que du cœur peut suffire à tout. Une femme qui n'a que de l'esprit peut n'être pas bonne à grand'chose. Je dirai même qu'il y a des femmes qui ont tant de cœur, que personne n'a jamais pu s'apercevoir qu'elles manquassent d'esprit.

STAHL.

Les principaux fondements des Etats sont anciens, soit nouveaux, sont les bonnes lois et les bonnes troupes, et sans les bonnes troupes, il ne peut y avoir de bonnes lois.

MACHIAVEL.

Lorsqu'un homme est dans le malheur, la fonie incline à lui donner tort, à supposer que ses ennemis ont des raisons pour le flétrir et le tourmenter. Si ces derniers lancent une calomnie pour se justifier eux-mêmes et déshonorer leur victime, cette calomnie, eût-elle toute l'invraisemblance possible, on l'écoute d'abord et on la répète avec cruauté. Les quelques personnes qui travaillent à la détruire sont rarement écoutées. Il semble que la plupart des hommes soient heureux lorsqu'ils peuvent croire au mal.

SILVIO PELLICO.

Tandis que tout s'altère en nous, même les sentiments du cœur et les facultés de l'âme, la vérité y conserve son immuable vie, et, en la donnant aux autres, nous leur donnons quelque chose qui nous survit à nous-mêmes, qui survit à toute mort, qui fleurit dans les tombeaux, qui se pare des siècles comme de grâces survenues à la jeunesse de son éternité.

LACORDAIRE.

Il n'y a peut-être de sage en ce monde qu'un amour, celui de la mort, lequel n'est autre, après tout, que le désir d'une perfection inconnue, que le besoin d'une vie meilleure,

STAHL.

A un homme d'esprit il ne faut qu'une femme de sens ; c'est trop de deux esprits dans une maison.

DE BONALD.

Une mauvaise habitude combattue est comprimée ; comprimée, elle s'affaiblit ; affaiblie, elle meurt, et une bonne lui succède.

SAINT AUGUSTIN.

La lutte contre nos ennemis n'est jamais suspendue ; pour nous, le temps de la lutte, c'est le temps de la vie.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

Gardez-vous de vous laisser abattre par l'adversité ou enorgueillir par la prospérité, car c'est le propre de la foi de rendre une âme humble dans les succès et ferme dans les revers.

SAINTE CLAIRE.

Comment fait la nature pour unir dans l'homme le noble et l'ignoble ? Elle place la vanité entre deux.

SCHILLER.

L'amour, c'est la certitude, c'est la foi, et la jalousie, c'est l'incrédulité et la haine, une haine qui attend, la pire des haines.

STAHL.

Les princes doivent se réserver la distribution des grâces et des emplois, et laisser aux magistrats le soin de décerner les peines, et, en général, la disposition de tout ce qui peut exciter du mécontentement.

MACHIAVEL.

Plus un être est parfait, plus il doit ressentir vivement la peine ou le plaisir.

DANTE.

Poinsinet.

Poinsinet—écrit un feuilletoniste de la *Liberté*—est revenu à la mode. On le joue à la Comédie-Française ; Jouanst lui a consacré une notice. On le discute, on l'offre en régal aux gourmets ; bref, après avoir été le jouet des hommes de son temps, le voilà devenu la curiosité des gens de notre époque. Il est, pour quelques jours, comme un contemporain.

C'est le cas où jamais de ressusciter Palissot, l'inséparable de l'auteur du *Cercle* et de *Tom Jones*. Poinsinet avait en ce compagnon une confiance tellement aveugle que celui-ci lui faisait accroire les absurdités les plus ridicules. Un jour, il lui montra une lettre apocryphe d'un souverain d'Allemagne por tant commission de chercher en France un jeune homme, versé dans la littérature, qui voulût bien se charger de l'éducation du prince héréditaire. Poinsinet pria son ami de lui ménager cette place. Palissot lui promit d'écrire en sa faveur.

Quelque temps après, il feignit d'avoir reçu la réponse désirée. "—Il dépend de toi, lui dit-il, d'être le gouverneur du prince ; il y a cependant un obstacle.—Un obstacle ?.... Quel est-il ?—C'est que le prince est luthérien, et qu'il faut être de sa religion.—Qu'à cela ne tienne, répond Poinsinet, je me fais turc, luthérien, bramin, tout ce que l'on voudra." Sur cette assurance, on prend jour pour l'abjuration, et, au jour dit, Poinsinet signe devant témoins une profession de foi telle qu'il avait plu de l'imaginer.

Cela passait la plaisanterie. On fit sentir au renégat les conséquences d'une pareille action. On le prévint qu'il avait été donné l'ordre de l'arrêter. Nouvelles alarmes, nouveau persiflage de la part des bons amis. Poinsinet, cédant aux conseils de ces derniers, se travestit en femme ainsi que Pourceaugnac, et s'enferme dans une cave où il ne se croit pas encore en sûreté.

Une autre fois on lui persuade que grâce à une pommade dont un philosophe cabalistique lui a barbouillé le visage, il sera invisible. Dans ces conditions, il décide d'aller voler son père en la présence même de celui-ci. Il s'introduit sur la pointe du pied dans le cabinet du bonhomme. On lui avait dit que s'il posait le talon à terre, le charme cesserait. Le père n'aperçut pas d'abord que son fils était entré chez lui ; mais en tournant la tête il le vit qui prenait de l'argent dans son secrétaire. Aussitôt il se saisit d'un fouet et en administre une trentaine de coups à son gredin de fils.

On n'en finirait pas avec les bons tours dont Poinsinet fut le héros par trop crédule. Au milieu du tumulte qui se fit entendre à la première représentation de *Tom Jones*, la garde arrêta deux hommes dont l'un, de temps en temps, disait à l'autre : "Couperai-je ? couperai-je pas ?"—Ceux qui étaient voisins et qui entendirent cette question répétée, croyant qu'il s'agissait de couper la bourse à quelqu'un, dénoncent ces individus à la sentinelle, qui les conduisit au corps-de-garde d'où ils allaient bientôt être conduits en prison comme des voleurs. "—Eh ! s'écria l'un d'eux, nous sommes tailleurs, et c'est moi qui ai l'honneur d'habiller M. Poinsinet, l'auteur de la pièce nouvelle.

"Comme je dois lui fournir un habit pour paraître devant le public, qui ne manquera pas de le demander à la seconde représentation, et que je connais peu le mérite des ouvrages de théâtre, j'ai amené avec moi mon premier garçon qui a beaucoup d'esprit, car c'est lui qui fait tous mes mémoires. En sorte que je l'interrogeais de temps en temps pour savoir s'il fallait aller couper un habit dont me répondait seul le produit des représentations.—Couperai-je ? couperai-je pas ?"

THIERS ET ROUHER.—M. Hector Pessard poursuit dans la *Revue bleue*, avec beaucoup de verve et d'esprit, la publication de "ses petits papiers." Il raconte aujourd'hui la rentrée de M. Thiers à la Chambre des députés, en 1863 :

"L'empereur confia sa "langue" à M. Rouher pour engager avec M. Thiers le fameux duel si fort redouté par le baron de Heeckeren. L'avocat de la couronne fut apprécié, même par les auditeurs difficiles et injustes de la tribune publique.

"Nous primes avec soin sa mesure, jugeant qu'on n'aurait pas facilement raison de ce bloc de grès auvergnat. On avait en effet devant soi un homme résolu à garder le pouvoir, indifférent seulement sur le choix des moyens propres à assurer ce résultat.

"On m'a raconté plus tard qu'au moment de monter à la tribune, échangeant quelques mots avec ses collègues préoccupés des difficultés de la situation, très émus de cette rencontre oratoire avec un adversaire tel que M. Thiers, M. Rouher leur avait dit en riant : 'Connaissez-vous le plus grand philosophe de tous les temps ? Non ? Eh bien, c'est un Chinois ; il s'appelle Je-M'en-Fous.'"

FRANÇAIS ACADÉMIQUE.—M. Paul Desjardins a relevé, dans le dernier discours de M. Maxime du Camp, de curieux échantillons :

"La rectitude du jugement trace pour "l'honnête homme une ligne droite sur "laquelle se meuvent sans effort la fer- "meté de la pensée et la correction de "la vie." La *rectitude* traçant une *ligne droite* sur laquelle se meut la *correction* : je crois que j'aurais été assez fort pour penser cela, mais point pour l'écrire.

Dans la phrase suivante, il est question d'un "parti moyen, également éloigné des extrêmes où sont les excès : "ici encore j'aurais trouvé sans beaucoup de peine que les *excès* sont dans les *extrêmes* ou les *extrêmes* dans les *excès*, mais je n'aurais jamais osé le dire publiquement, surtout devant des personnes qui ont fait toilette pour m'entendre. M. Maxime du Camp l'a osé, non par ironie (l'ironie est étrangère à sa nature), non par dédain du public (il se travaille pour lui plaire), mais par une confiance allègre dans sa propre vigueur d'esprit.

LE PRIX D'UN TABLEAU.—On annonce, de Philadelphie, que M. de Munkacsy a vendu son tableau *le Christ devant Pilate*, pour la somme de 120,000 dollars, soit 600,000 francs.

L'acquéreur, M. John Wanamaker, est un riche négociant de Philadelphie.

On estime que l'exposition de ce chef-d'œuvre de l'école moderne, avait, déjà, rapporté au peintre hongrois près d'un demi-million.

Le vieux Coupnuliard, le célèbre grigou, cherche une chambre meublée.

—Combien celle-ci, pour huit jours ? demande-t-il à un maître d'hôtel.

—Trente francs.

—Laissez-la moi à vingt-cinq.

—Huit jours, je ne peux pas.

—Voyons.... Les jours sont si courts dans cette saison !

La marquise a perdu son mari, il y a quelques semaines.

Boireau s'extasie sur sa bonne mine, sur les roses de son visage, et dans un dernier élan ;

—Ah ! marquise, vous étiez née pour être veuve !

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sep86—1an

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant année écoulée le 31 Décembre 1886 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$275,376 40
Sur les risques de rivière		10,224 56
Sur les risques de mer		9,260 64
		$294,861 60
A ajouter : Primes non acquises de 1885		60,589 31
Total des primes		$355,450 91
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$ 24,549 04	
Sauvetage	426 66	
		24,975 70
Revenu total		$380,426 61
A déduire : Pertes payées—Sur les risques d'incendies	$ 120,616 67	
Sur les risques de rivières	4,884 23	
Sur les risques maritimes	1,965 84	
	$127,466 74	
Primes remboursées, cancellations, commissions et réfactions	77,947 66	
Réassurances	14,487 18	
Taxes et licences	3,930 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	30,438 90	
		$254,270 54
Surplus		$126,156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70,842 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	24,956 01	
Balance	18,358 06	
		$126,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant		$ 50,289 54
$100,000 bons 3 pour cent des Etats-Unis, avec intérêt	$101,250 00	
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	129,000 00	
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	56,500 00	
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16,025 00	
		$302,775 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)		26,196 16
1 action N. O. Produce Exchange		60 00
1 action N. O. Sugar Exchange		75 00
25 actions N. O. Warehouse Co		525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co		50 00
Primes en cours de collection		37,629 69
Meubles, accessoires, coffres fort, mappes, etc		3,000 00
		$429,600 39

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,358 80
Dividendes non payés	1,024 63
Réservé pour risques non expirés	70,842 00
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1,062 89
Profits et pertes (exclusivement du dividende de juillet 1886)	18,358 06
	$429,600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant il a été décidé de payer aux actionnaires sur demande, l'intérêt et dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital ; et de porter la somme de six mille trois cent cinquante-huit dollars 06 cts. ($6 358 06) au crédit du fonds de réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

14 jan—1a

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest,

97 RUE DECATUR.

Dr. B. J. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la paralysie, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée, et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple instrument, sans douleur. Les maux de femmes et irrégularités de l'organisme guéris promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 13 rue South Rampart.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker Kemble . . parti 5 mars
Steamship Chalmette, Adams . . . parti 9 mars
Steamship El Monte, Hawthorne . . parti 12 mars
Steamship Louisiana, Gager . . . parti 12 mars

PHILADELPHIE.
Steamship Wydale, Horsfield . . . expédié 4 mars
Steamship York City, Bellu . . . expédié 4 mars

LIVERPOOL.
Steamship Inventor, Hughes . . . parti 7 fév
Steamship Cuban, Lawson . . . parti 12 fév
Steamship Jamaican, Coward . . . parti 19 fév
Steamship Yucatan, Sandry . . . parti 17 fév
Steamship Explorer, Black . . . parti 16 fév
Steamship Costa Rican, Watson . . parti 3 mars
Steamship Northumbria, Foote . . parti 28 fév
Steamship Professor, Wallace . . . parti 10 mars

LONDRES.
Steamship Erl King, Priske . . . parti 16 fév

MARYPORT, ANG.
Steamship Almandine, Collings . . . parti 14 fév

LEGHORN.
Barque Maria Luigia, Savarese . . . parti 26 janv

MIDDLESBOROUGH.
Steamship Crane . . . parti 19 fév

HAVRE.
Steamship Trojan, Barber . . . parti 12 fév
Navire Ile Marthe, Bouillant . . . parti 12 fév
Steamship Equator, Crosby . . . parti 14 fév
Navire Riverside, Langdon . . . parti 6 fév
Navire Kinburn, Lasken . . . parti 18 fév
Barque John Watt, Sweetser . . . partie 6 mars

ST-VINCENT, AP DE VERDE.
Steamship Texella, Jones . . . parti 11 fév

CARDIFF.
Steamship Clinton, Wa e . . . parti 3 mars

PALERME
Steamship Rokeby . . . parti 12 fév

MESSINE.
Steamship Rokeby . . . parti 9 fév
Barque Peppino . . . partie 10 fév

NASSAU.
Goëlette Addie Jordan, Harriman, en ch. 1 mars

RIO DE JANEIRO.
Barque Eben, Lucy . . . en chargement 10 janv
Barque Prince Ruppert, O'Malley, partie 23 janv
Navire Astracana, Richards . . . parti 27 janv

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,475 86	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408,258 65
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,962 65
A déduire—Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réfaction	58,709 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter : Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,083 13
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées—Incendie	$128,850 01	
Rivières	12,934 86	
Mer	2,691 90	
Total	$904,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces	62,220 81	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20	
		$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28,687 71

La compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Argent comptant	$23,894 19
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 65
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	92,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00
Comptes en cours de collection et balance due par agents	62,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts	3,415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payés	3,134 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,884 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble	John I. Adams,
John Chaffe	Chas. E. Black,
Thomas Law	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado	A. B. May,
Jas. T. Rodd	Samuel H. Boyd,
Wm J. Behan	Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman	W. H. Bofinger,
C. J. Leeds	Jno McConnell,
A. T. Janin	James Buckley,
Louis Bush	L. C. Fallon,
A. Brittin	Rich'd Milliken.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père E. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1885.

Messrs J. C. AYER & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables, la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement et je devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. De mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, E. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$147,961 53
Sur les risques maritimes		14,025 64
Sur les risques de rivières		13,829 57
		$175,816 74
Primes non acquises pour 1885		68 676 43
		$244,493,17
A déduire : Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,894 92	
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières	3,396 34	
Réfaction et commission	30,109 90	
Réassurances	28,178 01	
Primes remboursées	9,737 83	
Dépenses d'agence	1,138 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19—	147,966 90
		$ 96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 31 déc. 1886	$60,536 55	
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25,000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7,600 44	
Surplus	6,389 28—	96,526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	36,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7,600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887	12,500 00
	$414,606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant il a été décidé de payer sur demande un second intérêt di videnide semi-annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG,	FRANK RODER,
THEO. BERCKSON,	J. E. KENGSTORFF,
J. B. CAMORS,	F. RICKERT,
M. FRANK,	LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER,	A. G. RICKS,
F. FISHER,	F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE,	WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN,	H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER,	LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER,	J. G. SPOR,
C. H. MILLER,	JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON,	HY. WELLMANN.

18 jan—1 m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886 :

Primes sur risques d'incendie		$ 99,705 12
de rivières		3,399 55
maritimes		3,427 90
		$106,532 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire : Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 50	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses : Commissions Taxes, Loyer, Board of Underwriters Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt	16,349 52	
		$87,137 85
		$19 008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêt et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
	$49,008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur nantissement et hypothèque	162,749 29
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réserve pour pertes non estimées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réserve pour primes non acquises	
Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande :

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant soit.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. RIEKHORST,	PHIL. BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 138 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires : Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886 :

Sur les risques d'incendie	$444,790 46	
Sur les risques de mer	52,169 43	
Sur les risques de rivière	38,081 04	
	$535,090 93	
A ajouter : Primes non acquises en 1885	104,584 14—	$639,535 07
A ajouter : Intérêts et profits et pertes		19,882 09
		$659,436 16
A déduire : Pertes sur les risques d'incendie	$241,492 06	
Pertes sur les risques de mer	30,195 14	
Pertes sur les risques de rivière	8,793 41	
	$280,480 61	
Taxes	6,305 25	
Réassurances	21,796 81	
Primes remboursées	76,599 26	
Réfaction	81 402 52	
Commission	3,190 76	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses	43,180 76—	$514,953 99
		$144,482 17
Dividende de semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12,500	
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00	
Montant réservé pour pertes non réglées		25,000 00
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886		18,942 75
		100,539 42
		$144,482 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques	23,316 87
Prêts sur nantissement	88,882 00
Effets pour primes	14,779 04
Billets à recevoir sur demande	27,958 43
Bons d'Etat	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	16,491 84
Biens fonciers	1,698 59
Dû par des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Primes en voie de perception	116,785 59
En caisse	46,467 44
Total de l'actif	$401,982 17

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	30,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,539 42
Pertes non réglées	18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

14janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Premier Etat de Situation

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DITE—

LOUISIANA INSURANCE CO.

OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886.

Reçues : Primes sur les incendies	$125,127 87	
Primes sur rivière	1,338 68	
Primes sur mer	790 65—	$127,256 20
A déduire : Réassurances	1,995 01	
Réfactions et commissions	25,984 98—	27,979 99
		$99,276 21
A déduire : Pertes payées sur les incendies	53,393 78	
Pertes payées sur les rivières	729 17	
Réserve pour pertes non ajustées et non ajustées	21,225 12	
Réclamations passées au compte des profits et pertes	468 06—	75,816 13
		$ 23,460 78
A ajouter : Intérêt		4,120 45
		$ 27,581 23
A déduire : Traitements frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois		21,802 75
		$ 5,778 48
Réserve : Primes non acquises		$ 5,778 48

ACTIF.

Billets à recevoir, prenant bilgarantis par lassements, billets à primes et billets ces dernier étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés	$151,596 34
Effets mobiliers Coffre-fort, etc	1,877 18
Comptant : En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents	34,880 08

PASSIF.

Capital	$161,550 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes	21,225 12
Pour les risques non expirés	5,778 48
	$188,353 60—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.

L. M GEX, Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier

22 jan—1m

FEUILLETON.

No 38 Commencé le 30 janvier.

L'ÉCAILLÈRE

— PAR —

GEORGES PRADEL.

DEUXIÈME PARTIE

— Suite—

—Je n'avais point encore donné ma démission, j'étais jeune capitaine de frégate et il m'était permis d'espérer un avancement rapidement.... Pierre était né...... durant le cours de mes voyages, Mme de Noignes demeurait à Chantereyne, une terre que nous possédions dans l'Oise...Je venais de débarquer, après une absence d'un an, et j'étais venu, tout joyeux rejoindre ma femme et mon fils à Chantereyne....J'ai passé là, endormi dans une confiance trompeuse les meilleures heures de ma vie.... Mme de Noignes m'avait annoncé, avec bonheur, que dans quelques mois, elle me donnerait un second enfant.... Avec quelle joie j'accueillis cette nouvelle !.... Un jour ....après dîner....je fumais avec un de mes amis sur la terrasse de Chantereyne. Mme de Noignes n'était pas à nos côtés ....Au loin, devant nous les grandes pelouses du parc, ses bois, et, par une échancrure, le mur de clôture qui donnait sur la campagne....Je suis obligé de m'arrêter à ces détails pour vous faire toucher du doigt....la preuve éclatante du parjure qui me frappa bientôt au cœur.

Sur une table, à côté de nous, se trouvait une jumelle, au moyen de laquelle nous suivions parfois les ébats d'un troupeau de daims....Tout à coup, mon ami laissa échapper une exclamation de surprise.

Antoine Monbreuil, pâle, haletant, avait jusque-là, écouté sans mot dire.

Il interrompit brusquement M. de Noignes.

Notre ami, c'était le baron de Buckler ?

—Oui,—répliqua le comte tout étonné,—mais pourquoi me demandez-vous cela ?...

—Rien....pour rien.... continuez....

—Je questionnai naturellement M. de Buckler sur l'exclamation qui venait de lui échapper, et il me répondit :

—Il y a un homme à la petite porte du parc ! !

—Jusque-là, rien d'inquiétant, ce pouvait être un jardinier, un garde, un homme de service. Néanmoins, je pris la jumelle.... et je reconnus que l'homme en question n'appartenait pas au domaine de Chantereyne.... j'en étais sûr, c'était un étranger.... Il se dissimulait maintenant derrière un bosquet et semblait attendre quelqu'un....

Antoine Monbreuil respira bruyamment....

—Vous rappelez-vous les traits de cet homme ? demanda-t-il au comte.

—Non,—répliqua celui-ci ; malgré ma lorgnette, il était trop éloigné pour que je pusse les distinguer. Ce que je pouvais voir, seulement, c'est qu'il était jeune, d'une taille au-dessus de la moyenne. Je suivais maintenant avec une attention fébrile tous ses mouvements. Moi qui n'ai jamais tremblé en face du danger, j'étais à cette heure en proie à un véritable effroi.... Quelques secondes ne s'étaient pas écoulées, que j'en sus la cause.... la cause de l'affreux pressentiment qui me faisait trembler.... La personne qu'attendait cet homme.... Je la vis distinctement sortir du taillis et marcher précipitamment à sa rencontre, c'était Mme de Noignes.... C'était ma femme !...

Ce dernier mot sortit avec peine des lèvres contractées du blessé.

Après un silence, le comte reprit :

—Ce n'est pas tout, mon martyre commençait.... Mme de Noignes s'était élancée, plus vite, plus vite encore.... à mesure qu'elle approchait de l'inconnu.... Et, arrivée à côté de lui, elle lui jeta ses deux bras autour du cou, et lui, longuement, il la pressa sur son cœur !.... Je voulais courir.... Je voulais crier....

—Vous arriverez trop tard,—me dit M. de Buckler.

—C'était exact, mes cris n'arrivaient pas jusqu'aux coupables.... je ne pouvais atteindre l'homme.... car il s'enfuyait.... le lâche.... il avait ouvert la porte et.... emportait mon honneur avec lui....

—Vous ne l'avez jamais revu,—demanda Antoine Monbreuil, qui, de la main, essuyait les gouttes de sueur qui coulaient de son front.

—Non.... jamais.... j'aurais eu sa vie ou il aurait eu la mienne, je me serais vengé sur lui.... Mais m'aurait-il rendu mon bonheur brisé.... Depuis ce jour, jamais un mot de ce secret que j'avais surpris n'a été adressé par moi à Mme de Noignes.... Notre vie commune, notre union.... tout cela fini, rompu d'un trait.... Mais la catastrophe devait être complète.... la comtesse était enceinte. En rapprochant les dates, j'acquis la certitude que je ne devais pas être le père de cet enfant. Bien plus, Mme de Noignes accoucha à huit mois... c'était clair, n'est-ce pas.... J'attendis patiemment l'heure du châtiment auquel j'avais condamné l'épouse infidèle.... Un notaire et M. de Buckler voulurent bien m'assister dans cette œuvre de justice.... Je fis enlever l'enfant à la mère parjure....

L'enfant, une petite fille, disparut de la maison... sa mère la croit noyée... Elle en a été folle... la malheureuse... à l'heure qu'il est... elle croit encore sa fille morte... Eh bien ! malgré tous mes droits... malgré mon bonheur perdu, je vous le répète, je lui pardonne... Quand je ne serai plus là... je veux que cet enfant lui soit rendue... vous m'entendez, Monbreuil... vous la chercherez... avec l'aide de Buckler, vous la retrouverez... vous la rendrez à sa mère... à celle que j'aurai aimée quand même jusqu'à... la fin... et vous lui direz... à celle-là... que mon dernier soupir... a été pour elle....

Après ce dernier mot, le comte était tombé dans une sorte de torpeur.... les efforts qu'il avait dû faire l'avaient exténué, les yeux étaient devenus vagues, vitreux, on eût dit que la mort n'avait attendu que sa dernière parole pour l'emporter....

Antoine, du fauteuil où il était assis, avait glissé à genoux jusqu'au bord du lit.

Et là, la tête enfoncée dans les draps, il pleurait !....

Un soupir du comte, soupir prolongé, douloureux, lui fit lever la tête.

M. de Noignes n'était pas mort. Après une longue syncope, il revenait à lui.

—Vous êtes toujours là ? Monbreuil,—demanda-t-il lui même, en avançant la main pour trouver celle de son ami.

—Oui, toujours là,—répliqua Antoine d'une voix où tremblaient des larmes,—toujours là.... Je ne vous quitterai pas, mon ami, mon frère.

Un regard étonné brilla dans les yeux du blessé... l'attendrissement d'un homme énergique tel que Monbreuil le surprenait.

—On dirait que je me sens mieux,—fit le comte, que je respire plus librement... Oh ! ce secret... il m'étouffait... mourir... sans avoir tant tenté pour rendre cette enfant à sa mère, qui en a été privée... pendant vingt ans !.. Oh ! c'était trop !.. c'était trop !..

—Vous n'avez jamais revu cet homme,—interrogea encore Monbreuil ?

Le comte le regarda fixement.

C'est étrange !.. fit-il, voici deux fois que vous me posez cette question.... Vous avez certainement une raison pour le faire... répondez-moi, Monbreuil.... Mais répondez-moi donc.... Mais répondez-moi, vous connaissez cet homme ?...

—Oui !.... répondit Antoine, — cet homme c'était MOI !...

Entre ces deux hommes un épouvantable sentiment de stupeur !

Les yeux hagards, les lèvres entr'ouvertes, le blessé demeura durant l'espace d'un instant sans dire un mot.

Il demeurait atterré.

Cet homme qui l'avait déshonoré !.... c'était Monbreuil !....

Et, après tant d'années, il avait réussi à s'introduire dans sa maison, à prendre, lui ! le traître ! une place au coin de son foyer !....

Bien plus !.. il s'était frayé un chemin jusqu'à son cœur !....

Alors, l'indignation qu'il ressentit de toute cette œuvre infâme le galvanisa.

Il se dressa sur son séant, avançant les mains comme s'il eût voulu sauter à la gorge de celui qui était devenu, de par son propre aveu, son plus mortel ennemi.

Antoine, lui aussi, s'était élancé.

Mettant les mains sur les deux épaules du comte de Noignes, il voulait le contraindre à demeurer immobile.

Mais c'était trop tard, le comte s'était soulevé, avait remué !....

Une sueur glacée inonda de nouveau le front d'Antoine.

—Je l'ai tué !—murmura-t-il.—Je l'ai assassiné !....

—Non.

Le comte vivait encore.

Etaient-ce la colère, la fureur, le mouvement violent auquel il venait de se livrer ? Mais il semblait respirer, au contraire, plus librement encore.

La rage brillait dans ses regards.... l'impuissance à laquelle il se voyait condamné le mettait hors de lui.... il oubliait toutes ses souffrances, ses blessures et d'une voix rauque :

—Voulez-vous donc m'étrangler, maintenant ?...

—Oh ! mon ami ! oh ! mon frère !—répéta Antoine, tandis que de grosses larmes s'échappaient de ses yeux et inondaient son visage, comme vous regretterez ces paroles, lorsque vous en comprendrez toute la portée....

Alors, d'une voix brève, haletante, à mots entrecoupés, par saccades, il lui dit tout ;... et la faute de la mère de Gilberte, faute ignorée de sa famille, du mari de celui-ci, faute qui toujours était demeurée cachée... Une seule personne avait connu cette faute... Gilberte au chevet de mort de sa mère.

Un serment solennel, prononcé à cette heure suprême liait à jamais les lèvres de celle qui devait être plus tard la comtesse de Noignes.

Elle voulait, la chère créature, que la mémoire de sa mère fût toujours respectée !....

Alors c'était elle, bien qu'Antoine fût son aîné, qui devenait mère à son tour, qui palliait les légèretés, les fautes, les dépenses et les dettes inconsidérées de son frère.... Tout l'argent dont elle pouvait disposer y passa. Elle aliénait même des valeurs lui appartenant, des bijoux de famille, ignorés du comte, pour venir en aide à ce frère qui avait mené à Paris l'existence la plus dissolue !... Puis, un jour, elle accomplissait un sacrifice plus violent encore.

Aux prix d'efforts surhumains, elle lui constituait une grosse somme, une mise de fonds. Il se décidait à partir pour l'Amérique.

Avant, le frère venait embrasser sa sœur, à Chantereyne ; il venait la remercier, lui dire adieu, et c'était lui, que, du haut de la terrasse, à travers la jumelle, le comte de Noignes avait aperçu....

Oh ! il lui était interdit de douter, la vérité à un accent auquel il est impossible de se tromper....

—Encore !... encore !... répétait le comte éperdu... Encore !... dites-moi tout !

—Je ne vous cache rien, — répliqua Monbreuil, Gilberte est une sainte, une martyre.... Ah !... croyez-moi !... si j'existe aujourd'hui !... si je suis devenu un honnête homme, d'une franche canaille que j'étais, c'est à elle que je le dois, et je donnerais ma peau, ma chair, pour qu'elle n'eût point payé ce dévouement des plus épouvantables tortures.

Le comte leva les yeux au ciel....

—Ah ! pourquoi, —s'écria-t-il, —n'a-t-elle pas eu confiance en moi ?... Pourquoi ne m'a-t-elle pas tout dit ?... Etais-je donc dur pour elle ? Ne savait-elle pas que l'amour de tout mon cœur lui appartenait......

—Et son serment ! et la promesse donnée au lit de mort de sa mère, pouvait-elle l'enfreindre, la trahir !....

—C'est vrai ! c'est vrai !,— murmura—M. de Noignes.—Oh ! la malheureuse créature !.... Combien elle a dû souffrir !....

—Ecoutez-moi, — reprit Antoine, — à cette heure, je dois tout vous dire,.... J'ai appris, par le plus grand des hasards, que c'était vous qui lui aviez enlevé votre enfant !.. Oh ! Dieu m'est témoin que même durant l'espace d'une seconde, je n'ai pu la croire coupable.... Mais vous !.. vous, mon frère !.... je l'avoue !... je voulais vous tuer !.... oui, je l'avoue !... Dites-vous donc quel a été son martyre !.... Toute sa vie !.... elle vous a adoré !....

M. de Noignes leva les yeux au ciel...

Cette scène l'avait épuisé !.... il lui fallut longtemps avant de reprendre assez de force pour pouvoir de nouveau prononcer une parole.

D'un regard anxieux, Monbreuil suivait les impressions qui se lisaient si nettement sur le visage du blessé.

Antoine voyait, Dieu qu'il avait quelque chose à lui dire.

—Vous désirez me parler, j'en suis sûr, lui dit-il.

—Oui,—répondit le comte d'une voix faible,—je voudrais la voir, lui dire.... Allez la chercher....mon frère.... je vous en prie !....

Antoine Monbreuil, d'un élan, courut jusqu'à la chambre de sa sœur....

La comtesse Gilberte, sous le poids du chloral, dormait d'un sommeil agité et nerveux.

Les tourments constants de sa vie la poursuivaient encore pendant les heures où l'on oublie tout.

Ses traits étaient contractés, sa respiration haletante, des mots sans suite s'échappaient de ses lèvres.

Elle rêvait de l'enfant qui lui avait été ravie.... Elle rêvait aussi de celui qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer.

Indécis, Monbreuil s'était arrêté sur le seuil de la chambre.

Eveiller !—il la comtesse, parviendrait-il à l'arracher à ce sommeil factice ?

—Gilberte,—dit-il en donnant à sa voix toute la tendresse de son cœur.... Gilberte.

Mme de Noignes s'agita nerveusement. Elle entendait cette voix aimée, elle faisait un effort pour y répondre.

—Gilberte !.... ma sœur chérie,—dit-il encore,—réveille-toi, entends-moi, je t'en prie....

Brusquement, elle se leva :

—C'est toi !.... c'est toi !.... mon Antoine !

Elle porta les mains à sa tête.

—Un malheur !.... s'écria-t-elle tout à coup,—encore un malheur !.... Dis la vérité !.... Il est mort !....

Monbreuil secoua vivement la tête.

—Je te jure que non !.... Il vit !.... et il te demande....

Mme de Noignes regarda fixement son frère.

Les traits du brave Antoine n'exprimaient plus ni l'angoisse ni la douleur.

Sur le visage de certains êtres, malgré tous les efforts de ceux-ci, on lit toujours à livre ouvert.

—Tu me caches quelque chose, Antoine — fit Mme de Noignes — qu'est-il donc arrivé pendant mon sommeil ?.... Mon mari est-il donc mieux.... ce miracle que j'ai tant demandé à Dieu ?....

—Oui !.... oui ! Gilberte — réplique l'excellent homme — oui, c'est cela, peut-être.... je suis convaincu que M. de Noignes va mieux.... quelque chose me dit.... qu'il est sauvé !.... Mais.... en outre....

Il cherchait ses paroles.... Avec une nature nerveuse, et déjà si éprouvée, telle que celle de Mme de Noignes, de grandes précautions n'étaient-elles pas à prendre ?.... La joie ne peut-elle, sinon tuer, du moins frapper tout comme la douleur ?

Le pauvre garçon s'évertuait à chercher un biais.

—Je crois, dit-il, que le bon Dieu commence à nous prendre en pitié !

—Que veux-tu dire ?....

—Rien !.... rien !.... ne t'émotionne pas trop.... mais enfin, ma Gilberte chérie, que désires-tu le plus au monde ?

Du premier élan, la mère répondit :

—Oh ! retrouver ma fille !... avant tout !

Antoine Monbreuil hocha la tête à diverses reprises.

—Cela... nous sommes sur le chemin, répliqua-t-il,—et nous y arriverons, j'en ai le ferme espoir... Mais, en dehors de cela, de cette question réservée...

—Ce que je désire,—interrompit-elle avec véhémence,—une seule chose au monde, après mon enfant... c'est que mon mari sache qu'il m'a accusée à tort, que je suis innocente, que jamais je n'ai aimé... adoré que lui....

Monbreuil n'osait parler encore.

Le cœur de Gilberte battait avec violence.

—Antoine !...... Antoine !...... dit-elle d'une voix entrecoupée...... ne te joues pas de moi !...... je vois tes yeux briller...... tes lèvres sourire......

Antoine prit sa sœur par la main.

—Ton mari veut te parler [illegible]

—Me parler !...... —s'écria-t-elle,— il veut me parler !...... il le peut donc ?

—Mais oui !...... certainement,— fit Monbreuil en essayant de plaisanter pour cacher son émotion,—nous venons même d'avoir une longue conversation ensemble....

—Mais le médecin l'avait défendu !...

—Il ne semble pas s'en porter plus mal.... Viens !.... allons.... viens....

La comtesse Gilberte suivit son frère avec lenteur. Son émotion la rendait tremblante, indécise......

Elle devinait qu'une heure suprême venait de sonner dans sa vie.

Lorsqu'elle pénétra dans la chambre, le blessé avait les yeux fixés vers la porte.

Dans le seul, le premier regard qu'il lui adressa, la comtesse comprit la révélation de son bonheur....

—Robert !.... lui dit-elle d'instinct.

Depuis tantôt vingt ans, ce nom si chéri, si adoré jadis, elle ne l'avait pas eu sur les lèvres....

—Gilberte,—murmura-t-il d'une voix éteinte, tandis qu'elle s'agenouillait doucement auprès de son lit,—ma Gilberte aimée !.... pardon !.... J'ai été bien coupable. Oui !... Me pardonneras-vous jamais !

Debout, dans un coin de la chambre, Antoine Monbreuil s'essuyait les yeux...

—Antoine m'a tout dit, ma bien-aimée Gilberte....tout....Comment ai-je pu être aveugle à ce point ?....Dieu ne voudra point que je meure.

Ne devons-nous pas retrouver notre fille !

—Et nous y travaillerons tous les trois,—ajouta Antoine....

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

Une réunion d'anarchistes, salle de la Boule Rouge.

L'orateur a déclaré net qu'il voulait la suppression de tout gouvernement, l'anéantissement des pouvoirs et autres fructueuses réformes.

"Je vous demande un peu, ajoute-t-il, à quoi servent tous ces ministères ?"

Une voix dans l'auditoire : "Et surtout le ministère public.... En v'là d'une plaie."